Projet de Redynamisation de la Production Agricole (PRPA)

Diourbel et Fatick, Sénégal

Rapport Final

Mars 2020

Rappels sur le projet

Le présent rapport final a pour objectif de partager les réalisations et résultats du **Projet de Redynamisation de la Production Agricole** des exploitations familiales de Diourbel et de Fatick (PRPA), de la période du janvier 2017 à décembre 2019.

Il est mis en œuvre dans le cadre de la coopération décentralisée entre l'Entente interdépartementale Diourbel-Fatick (Sénégal) et la Région Nouvelle Aquitaine (France).

Le Projet de Redynamisation de la Production Agricole des exploitations familiales (PRPA) s'inscrit dans la continuité du PRPM (2014-2016), centré sur les activités maraîchères, dont il élargit les actions :

- Au plan technique avec la prise en compte des autres ateliers des exploitations agricoles familiales (cultures pluviales, élevage) ;
- Au plan géographique avec l'intégration de 4 nouveaux sites : Tawa Fall, Commune de Baba Garage, Département de Bambey ; Taïf, Commune de Taïf, Département de Mbacké ; Mbamane Jaraaf, Commune de Thiaré Dialgui, Département de Fatick ; Ngouloul Sérère, Commune de Mbellacadiao, Département de Fatick tout en poursuivant les actions dans les 2 périmètres pilotes de Keur Ousmane Kane et Darou Fanaye Diop et au niveau du CIPA

Depuis le 1er janvier 2018, l'AFD apporte son soutien dans le cadre d'une convention programme multipays signée avec Agrisud (programme AGRITER).

Eléments constitutifs du projet

Objectif général	Lutter contre la pauvreté structurelle et l'insécurité alimentaire des populations des Départements de Mbacké, Bambey, Diourbel et Fatick.
Objectif spécifique	Sécuriser et améliorer durablement les activités agricoles de 350 familles de 6 sites des 4 départements, en renforçant les compétences locales.
Durée	36 mois (2016-2019)
Sites d'intervention	• 3 villages dans la Commune de Baba Garage : Darou Fanaye Diop (DFD), Keur Ousmane Kane (KOK) et Tawa Fall • 1 village dans la Commune de Taïf : Taïf • 1 village dans la Commune de Thiaré Ndialgui : Mbamane Jaraaf • 1 village dans la Commune de Mbellacadiao : Ngouloul Sérère • 1 Appui au Centre d'Initiation et de Perfectionnement dans les métiers de l'Agriculture (CIPA) de la Commune de Diourbel
Principales activités	• Caractérisation des systèmes de production et définition avec les familles des plans agro-écologiques de développement des exploitations • Sécurisation des facteurs de production • Amélioration des systèmes de cultures-élevages et professionnalisation des familles • Valorisation des productions agricoles • Renforcement du tissu socio-professionnel local
Domaines	
Budget	366 459 €

Organigramme

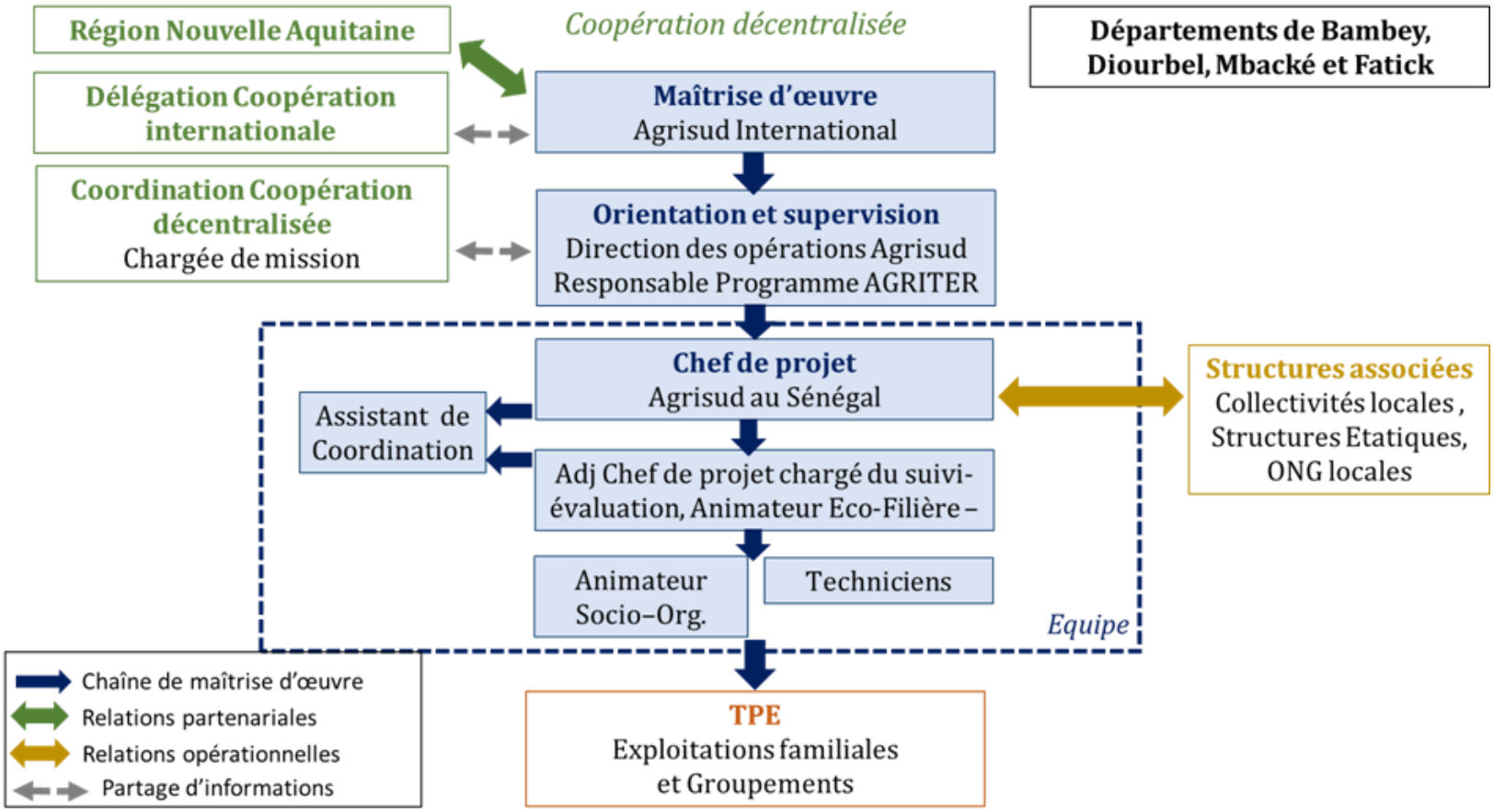

Exécution technique

RAPPELS SUR LE PROJET	EXÉCUTION TECHNIQUE						PERSPECTIVES
	ATTEINTE DES OBJECTIFS	RÉSULTAT 1	RESULTAT 2	RESULTAT 3	RESULTAT 4	RESULTAT 5	

Evaluation de l'atteinte des objectifs

Objectif général : Lutter contre la pauvreté structurelle et l'insécurité alimentaire des populations des Départements de Mbacké, Bambey, Diourbel et Fatick.

Objectifs spécifiques : Sécuriser et améliorer durablement les activités agricoles de 350 familles de 6 localités des 4 départements en renforçant les compétences locales

Indicateur1 : Augmentation du revenu annuel des familles généré par les activités soutenues par le projet- Objectif d'augmentation de 20 % entre 2016 (situation de référence) et 2019 (fin projet)

Localités	DFD et KOK	Tawa Fall	Taïf	Mbamane	Ngouloul
Situation de référence (€)	449	6	102	18	292
Situation fin projet (€)	595	200	213	62	872
Revenu additionnel (€)	146	194	111	44	580
% augmentation	32 %	3140 %	108 %	249 %	199 %

L'objectif d'accroitre les revenus des producteurs de 20% a été largement atteint par le projet.

L'expression en pourcentage de l'amélioration de revenus n'est toutefois pas réellement pertinente pour les nouveaux sites, sur lesquels l'activité maraîchère n'était que très peu développée. En revanche, en valeur, l'amélioration de revenu est en moyenne de 215 €/an et par famille. A titre de comparaison, le revenu mensuel minimum au Sénégal est à environ 90 €/mois, et le revenu moyen en zone rurale de l'ordre de 145 €/mois).

Indicateur 2 : Augmentation de la production annuelle des périmètres entre 2016 (situation de référence) et 2019 (fin projet)

	Nouveaux périmètres objectif d'augmentation de 25 %				Anciens périmètres objectif d'augmentation de 10 %	
	Tawa Fall	Taïf	Mbamane	Ngouloul	DFD	KOK
Situation de référence (kg)	3 916	2 086	439	12 981	42 919	40 480
Situation fin projet (kg)	64 365	15 103	1 970	20 389	35 519	51 352
Ecart (kg)	60 449	13 017	1 531	7 408	-7 400	10 872
% d'augmentation	1544 %	624 %	348 %	57 %	-17 %	27 %

Au niveau des nouveaux sites, une nette augmentation de la production a été obtenue avec notamment des hausses exponentielles dans les périmètres de Tawa Fall, Taif et Mbamane. Avec un objectif d'augmentation initial de 25% fixé au départ, les résultats ont largement dépassés les attentes avec un taux moyen d'atteinte de 424%.

Sur les anciens sites, dont les niveaux de production avaient déjà atteint un niveau satisfaisant grâce au PRPM, l'augmentation de la production est moins sensible (4% en moyenne sur les deux sites), avec même une diminution de 17 % sur le site de Darou Fanaye Diop.

Ces comparaisons sont réalisées entre la production de l'année 2017 et celle de 2019. Toutefois, la saison maraîchère de saison sèche 2019 ayant été particulièrement difficile en raison d'un déficit de précipitations, les résultats présentés sont certainement sous-évalués, et méritent d'être précisés au regard de deux facteurs :

L'évolution des surfaces mises en culture

L'évolution des rendements

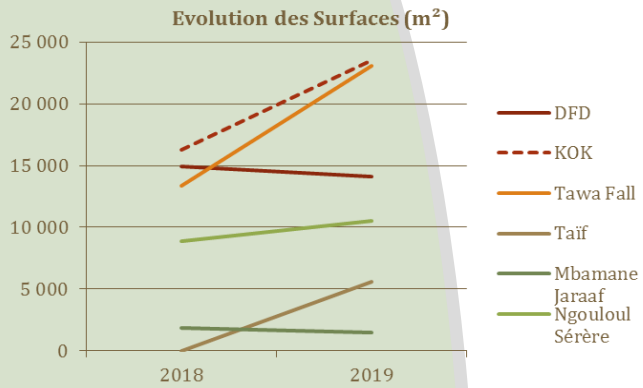

Evolution des surfaces mises en culture :

Ce graphique représente l'évolution des surfaces développées mises en culture (une parcelle peut être comptabilisée plusieurs fois si plusieurs cycles de culture y ont été conduits dans l'année).

Bien que les surfaces mises en culture n'aient pas été relevées en 2017, on note une augmentation des surfaces cultivées entre 2018 et 2019 pour 4 des 6 sites, et au contraire, une réduction pour deux d'entre eux (Darou Fanaye Diop et Mbamane). Ces réductions de surface sont liées d'une part à l'augmentation du prix de l'eau au niveau de l'ASUFOR de DFD, et à la contrainte d'eau qui reste non résolue à Mbamane. La réduction de surface sur DFD explique en partie la baisse de production observée sur ce site.

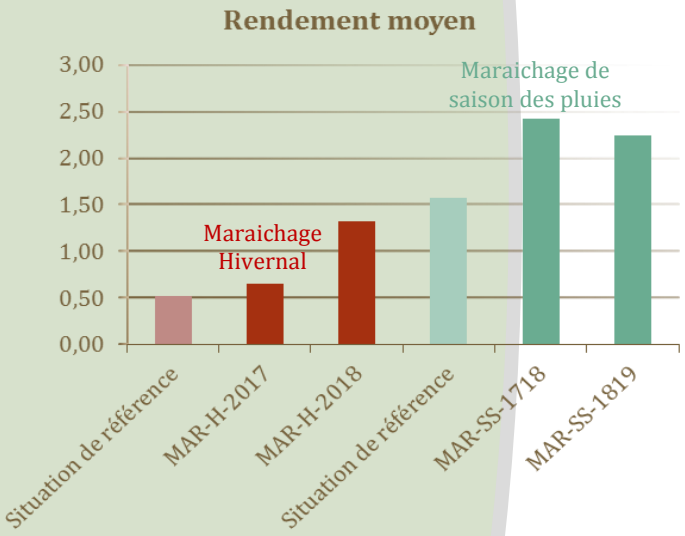

Evolution des rendements :

Ce graphique présente une comparaison des rendements moyens obtenus sur l'ensemble des sites, pour deux saisons distinctes :

- Le maraîchage de saison hivernale (saison maraîchère mineure, présentant des résultats techniques plus faibles en raison du taux d'humidité et de la pression parasitaire)
- Le maraîchage de saison sèche (saison maraîchère principale).

Pour chacune des saisons, trois valeurs de rendements sont données : le rendement en situation de référence (évalué par enquête déclarative) ; et les rendements des années 2017, 2018 et 2019 (évalué par relevés auprès d'un échantillon de producteurs suivis – cf. activité 33.).

Ce graphique illustre bien les difficultés rencontrées sur l'ensemble des sites lors de la saison sèche 2018-2019, en lien avec le déficit pluviométrique. Il confirme que les augmentations de production présentées en indicateur global sont effectivement sous estimées. Si les rendements avaient été équivalents à ceux de 2018, l'augmentation aurait été encore plus importante.

Détail des réalisations en lien avec les attendus

Résultat 1 : Caractérisation des systèmes de production et définition avec les familles des plans agro-agro-écologiques de développement des activités agricoles.

Activités	Réalisations à fin décembre 2019		Taux de réalisation
A11. Mise au point des situations de référence pour chaque site d'intervention	◉	Actualisation des situations de référence des 2 sites de la phase pilote : Darou Fanaye Diop et Keur Ousmane Kane.	100 %
		Réalisation de 4 situations de référence pour les nouveaux sites : Tawa Fall, Taïf, Mbamane Jaraaf et Ngouloul Sérère.	100 %
		462 familles inscrites dans la démarche du projet (attendus : 350).	129 %
A12. Définition des choix d'activités avec les familles et identification des plans d'action	◉	6 plans établis comprenant les actions clés à mener pour limiter les contraintes de production (1 plan commun pour Darou Fanaye Diop et Keur Ousmane Kane + 4 plans distincts par site et 1 plan d'élevage pour l'ensemble). Partage des plans avec les familles : 6 séances de restitution.	100 %

Situations de Référence

◉ *Activité achevée* ◉ *Activité en cours* ◉ *Activité non réalisée*

Description des réalisations…

<u>Mise au point des situations de référence pour chaque site d'intervention</u>

Pour chacun des sites d'intervention, une situation de référence a été élaborée (act.11). Elle porte sur les données générales du milieu (naturel, économique et social) et l'analyse des systèmes de production agricole au niveau des ateliers maraichers et cultures pluviales. Des recherches bibliographiques et des enquêtes terrain ont permis de collecter les informations, qui ont ensuite été analysées en équipe et restituées aux familles pour validation.

En ce qui concerne le volet élevage des enquêtes complémentaires ont été effectuées dans les zones du projet auprès des TPE conduisant des animaux avec la même démarche que les autres ateliers. Des restitutions collectives pour les groupements ont été organisées pour valider le choix de travailler sur les petits ruminants et en l'occurrence les ovins dans chaque zone avec un calendrier de mise en œuvre…

Description des réalisations…

Définition des choix d'activités avec les familles et identification des plans d'actions

Les contraintes et les marges de progrès relevées ont permis de décliner des plans de développement agro-écologiques spécifiques à chacun des sites (act.12) avec un plan commun au niveau des deux anciens sites.

Pour le volet élevage, le plan d'accompagnement opérationnel a été élaboré lors de la mission par la Fondation Norsys. L'élevage étant un atelier nouveau dans l'accompagnement des TPE, l'appui des services techniques de l'élevage et des productions animales de Diourbel et Fatick a été sollicité à travers la signature de conventions de partenariat. Ainsi, les services de l'élevage et des productions animales apportent une assistance technique aux conseillers techniques et aux TPE accompagnés du projet.

norsys FONDATION

Projet de redynamisation de la production agricole (PRPA)
Régions de Diourbel et Fatick, Sénégal

Mission d'appui aux activités de petit élevage
Du 15 au 20 juillet 2019

Fatima Arouch, Responsable "Elevage"
Fondation Norsys

Actualisation : Sept. 2019

Le projet de redynamisation de la production agricole (PRPA) est mis en œuvre par Agrisud International dans le cadre d'une coopération décentralisée entre l'Entente interdépartementale des Régions de Diourbel et Fatick (Sénégal) et la Région Nouvelle Aquitaine (France).

Région Nouvelle-Aquitaine

Il bénéficie du soutien de l'AFD dans le cadre du programme Agrisud multi-pays AGRITER.

AFD

1

Plan d'accompagnement élevage

Enquête auprès d'une TPE

Restitution d'une situation de référence

Résultat 2 : Sécurisation des facteurs de production.

Aménagement - Tawa Fall

Activités		Réalisations à fin décembre 2019	Taux de réalisation
A21. Réhabilitation physique des périmètres maraîchers dans les nouveaux sites	◉	Clôture de périmètres : 1450 mètres de clôtures (Tawa Fall : 600 au profit de 190 producteurs ; Mbamane Jaraaf : 450m au profit de 45 producteurs ; Taïf : 400 m au profit de 69 producteurs) Réalisation de parcellaires : 138 parcelles délimitées. Ces parcelles ont été divisées en interne et en fonction de l'occupation ce qui porte leur nombre à 301 (Tawa Fall : 190, Taïf : 69 Mbamane Jaraaf : 42)	290 % 131 %
A22. Végétalisation des sites de production	◉	Végétalisation des sites : 15 360 arbres plantés	153 %
A23. Mise à niveau des abris et des équipements pour la conduite des élevages	◉	24 enclos individuels installés à raison de 4 par site avec des matériaux locaux	100 %
A24. Construction de locaux pour le stockage	◉	3 locaux de stockage construits (stockage de petits matériels agricoles)	100 %
A25. Appui à la mise en place de dispositifs d'accès aux semences et au petit matériel en lien avec les OP	◉	1 518 kg de semences de cultures pluviales mis à disposition de 55 producteurs de 4 sites 15,445 kg de semences de cultures maraîchères mis à disposition de 301 producteurs de 6 sites 4 groupements de producteurs (Tawa Fall, Mbamane, Ngouloul et Taïf) dotés de petits matériels et équipements gérés en commun (cisailles, arrosoirs, balances, cageots et fûts)	N/A
A26. Mise à niveau des dispositifs d'irrigation	◉	13 puits : Ngouloul 11, Mbamane Jaraaf :2 19 bassins de stockage construits à Taïf 4 réseaux d'irrigations (118 compteurs) : 2 à Tawa fall avec 92 compteurs ; 1 à Taïf avec 24 compteurs, 1 à Mbamane avec 2 compteurs	108 % 95 % 133 % / 197 %

Clôture du périmètre - Mbamane

Anacardiers - Mbamane

Description des réalisations…

Réhabilitation physique des périmètres :

Dans le cadre de la réhabilitation physique des sites de production (act.21), une géolocalisation et une mesure des superficies des périmètres de Tawa Fall, Mbamane Jaraaf et Taïf ont été effectuées. Ces trois périmètres ont été entièrement clôturés de grillage. Au total 5,5ha ont été sécurisés. Au cours de la mise en œuvre des extensions de site ont été effectuées : à Mbamane jaraaf suite à la délibération de la commune de Thiaré Dilagui augmentant la superficie du périmètre en le portant à 1,5ha, à Tawa pour déplacer certaines TPE et avoir une plus grande superficie à emblaver.

Au niveau des périmètres après avoir réalisé la sécurisation, la parcellisation a été entamée pour permettre à chaque TPE de disposer un espace de culture. Les superficies varient d'un périmètre à un autre. La superficie des parcelles au niveau de Mbamane Jaraaf est de 150 à 270m², au niveau de Tawa Fall, la superficie des parcelles est de 504m² et au niveau de Taïf, la superficie est de 616m². Ces parcelles ont été scindées pour permettre aux 301 TPE d'avoir une parcelle.

Végétalisation des sites

La végétalisation des sites de protection répond aux contraintes liées à l'érosion éolienne, la pauvreté des sols et aux fortes températures en période de pic de production. Les sites de production (périmètres maraîchers collectifs et jardins individuels) ont ensuite été végétalisés (act.22) avec une ou plusieurs essences (cf. tableau ci-dessous).

395 souches de vétiver ont été installées en complément sur le site de Mbamane pour limiter l'érosion hydrique. Dans les sites de Ngouloul sérère, de Mbamane Jaraaf et de Tawa Fall, la production des plants a été assurée grâce à la mise en place de pépinières communautaires. Cette même démarche a été utilisée pour accompagner le réseau des agro-écologistes de la région de Fatick afin de végétaliser les sites de production. Au total, 15 359 arbres ont été plantés dans l'objectif d'améliorer la fertilité des sols et la complémentarité entre espèces, de limiter l'érosion éolienne et de protéger les cultures du soleil, des vents et des pluies.

	KOK	Tawa Fall	Ngouloul	Mbamane	Taïf	Mbam
Acacia mellifera		400	1272	245	360	4800
Autres arbres fertilitaires	223	249	31	46		
Leucaena	215	770		536	790	
Anacardiers			3	50		
Moringas		3657		465	925	
Citronnier		184			48	
TOTAL	**438**	**5351**	**1306**	**1342**	**2123**	**4800**

Description des réalisations…

Mise à niveau des abris et équipements de production animales

Il était prévu de réaliser des abris collectifs pour bien contrôler les animaux. Cette idée a été abandonnée au profit des abris tests individuels à titre démonstratif portés par les RESFORs ayant une activité d'élevage d'ovins. Les matériaux utilisés sont locaux pour permettre aux TPE de réaliser les abris et de pouvoir les renouveler au besoin. Pour accompagner le volet élevage, 24 enclos individuels ont été réalisés.

Construction des locaux de stockage pour le petit matériel

Pour permettre aux producteurs de disposer sur site du matériel mis à la disposition des OP tout en limitant les risques de pertes, des magasins de stockage de petits matériels agricoles ont été construits. Les OP ont choisi les emplacements idéals pour implanter les magasins. Elles ont été également associées au suivi les travaux de construction réalisés par des artisans locaux. 3 magasins de stockage du petit matériel ont été construits à Mbamane, Ngouloul et Tawa Fall.

NB : Le site de Taïf ayant déjà un magasin de stockage, l'OP de Taïf n'a pas été accompagnée pour une nouvelle construction. Plusieurs démarches ont été entamées pour que le magasin existant puisse être utilisé par le groupement, mais des tensions internes n'ont pas permis d'aboutir à un accord. Le matériel de l'OP est ainsi stocké chez un des membres du groupement, désigné responsable de leur gestion.

Enclos inadapté - risque de blessures

Enclos adapté en matériaux locaux

Construction du magasin - Mbamane

Magasin terminé - Ngouloul

Description des réalisations…

Appui à la mise en place de dispositifs d'accès aux semences et au petit matériel agricole en lien avec les OP

	DFD	KOK	Tawa Fall	Ngouloul	Mbamane	Taïf
Semences cultures pluviales						
Mil (121 kg)	24	23	24	16	12	22
Niébé (216 kg)	64	40	8	16	40	48
Arachide (1185 kg)	120	195	330	210	90	240
55 TPE bénéficiaires	7	9	15	7	6	11
Semences Maraîchères						
Tomate (260 g)			35			150
Oignon (13 000 g)			8500		20	100
Melon (50 g)				55	1000	0
Navet (500 g)			50	2500		
Chou (35 g)				50	400	
Aubergine (150 g)			50	50	25	10
Jaxatu (100 g)			5		27	50
Gombo (500 g)				23	25	50
Poivron (150 g)			50	20		
Piment (150 g)			10	500	25	50
Concombre (100 g)				25	20	100
Carotte (350 g)				20		
Laitue (100 g)			50	100	200	
301 TPE bénéficiaires				150		50
Petit matériel						
Cisailles (2)					2	
Arrosoirs (108)			60	60	24	24
Balances 20 kg (8)			2	2	2	2
Balances 50 kg (8)			2	2	2	2
Cageots (80)					10	10
Fûts (36)			15	9	12	

La mise en place de dispositifs d'accès aux semences et en petit matériel (act.25) est réalisée en collaboration avec les organisations professionnelles. Suite à une évaluation des besoins, des semences en grandes cultures et maraîchage ont été distribuées aux OP qui ont mis en place un système de gestion afin d'assurer l'approvisionnement en semences à chaque début de campagne. La dotation en semences est assurée par le projet. Les groupements vendent ensuite les semences aux producteurs en ajoutant une petite majoration discutée en amont. Les montants reçus permettent aux groupements de reconstituer un fonds de roulement . A chaque début de campagne, les besoins sont réévalués, les prix discutés et les achats groupés effectués par les groupements.

Pour l'acquisition de petit matériel agricole et pour une meilleure appropriation des actions, les producteurs ont apporté leur participation (co-financement de l'activité) à hauteur de 19 %. La dotation en petit matériel agricole a été réalisée au profit des groupements de Ngouloul, Mbamane, Taïf et Tawa Fall. Les arrosoirs, caisses, fûts et balances ont été répartis dans ces sites en fonction des besoins exprimés par les producteurs. Les arrosoirs permettent d'optimiser les ressources en eau en limitant le gaspillage lors de l'arrosage des parcelles. Les caisses sont utilisées pour un meilleur transport des produits récoltés jusqu'au marché. Les fûts sont destinés en priorité à la fabrication de biofertilisant liquide. Enfin, les balances permettent aux producteurs de peser systématiquement leurs récoltes pour estimer leur production.

Ce petit matériel est géré par le groupement selon des règles de gestion préétablies (principes de répartition et d'utilisation – affectation ou location/vente, et conditions d'accès – périodes de versements, délais de paiements…).

Dotation de caisses - Ngouloul

Bassin de stockage d'eau - Taïf

Arrosage depuis le puits - Mbamane

Description des réalisations…

Mise à niveau des dispositifs d'irrigation

4 sites ont bénéficié d'une mise à niveau de leur dispositif d'irrigation : Tawa Fall, Taïf, Mbamane Jaraaf et Ngouloul

Pour les sites de Tawa Fall et Taïf, il fallait mettre en place de nouveaux dispositifs pour mettre un compteur divisionnaire sur chaque parcelle. Taïf et Tawa Fall sont deux sites approvisionnés en eau par les ASUFOR la réalisation des branchements nécessitait l'autorisation des autorités locales surtout pour le site de Tawa Fall. A Tawa Fall, deux réseaux sont installés pour couvrir les deux parties du périmètre. A Taïf l'engagement des TPE a apporté une contribution financière qui a permis de réaliser 19 bassins de stockage d'eau.

A Mbamane Jaraaf la première campagne a permis de constater que la disponibilité en eau constituait un facteur limitant pour développer les activités. Les puits existants ont ainsi été foncés, sans toutefois résoudre le problème. Deux points d'eau, alimentés par l'ASUFOR, ont ainsi été installés dans le site.

Pour le site de Ngouloul Sérère, la présence de céanes et la présence de sel dans certains sites individuels ne facilitent pas le travail des TPE. Cette situation fait migrer beaucoup de TPE pour trouver de l'eau. Un travail minutieux avec des critères bien définis a permis d'identifier des TPE stables et répondant aux exigences du projet pour la mise à niveau des dispositifs d'irrigation. 11 puits busés ont été réalisés à Ngouloul, assurant aux TPE bénéficiaires une disponibilité de l'eau en quantité et en qualité.

Tableau synoptique des aménagements réalisés

	DFD	KOK	Tawa Fall	Ngouloul	Mbamane	Taïf
Longueurs de clôtures réalisées (m)			600		450	400
Nb de parcelles délimitées			92		24	24
Nb d'arbres implantés		438	5351	1306	1342	2123
Nb d'enclos construits	4	4	4	4	4	4
Nb de locaux de stockage			1	1	1	
Dispositif d'irrigation			2 réseaux – 92 compt.	11 puits	2 puits ; 2 points d'eau	1 réseau - 24 compt. ; 19 bassins
Surface en ha	10	10	4	NA*	1	2
Nombre de TPE	71	90	190	28	41	69

Résultat 3 : Amélioration des systèmes de cultures-élevages et professionnalisation des familles.

Pratique des cultures en cuvettes

Formation sur le tri des animaux

Activités	Réalisations à fin décembre 2019		Taux de réalisation
A31. Adaptation des systèmes (maraîchage, cultures pluviales et élevages)	◉	**Cultures pluviales :** Test d'associations de cultures avec légumineuses pour lutter contre le Striga et test de cultures en bandes ou lignes alternées (mil-arachide) ; Pratique de RNA - Régénération Naturelle Assistée dans tous les sites de production pour disposer à terme de couverts végétaux arborés et arbustifs (*Faidherbia albida, Guiera senegalensis…*). Au total 799 arbres ont été suivi en RNA **Maraîchage :** test des pratiques agro-écologiques pour faire face aux contraintes relevées dans les situations de référence (cf. activité 32). Expérimentation des MAB (Micro-organismes Autochtones Bénéfiques) auprès de 20 TPE DFD (06), KOK (06) et Tawa Fall (08) sur 3 spéculations (aubergine, piment et arachide) **Elevage :** approfondissement des enquêtes d'élevage, mission de cadrage pour élaborer le plan de formation et le plan d'action centré autour des ovins, adaptation des abris d'élevage	N/A
A32. Transfert de compétences pour une maîtrise des techniques de production (maraîchage, cultures pluviales et élevage)	◉	Actualisation des documents pédagogiques de formation du PRPM Formation sur les pratiques en maraîchage et en grandes cultures : 22 formations dispensées aux 462 bénéficiaires Formation sur les techniques de conduite d'élevage auprès de 193 TPE 82 producteurs formés à la gestion d'exploitation	196 % 133 % 205 %

Description des réalisations…

Adaptation des systèmes (maraîchage, cultures pluviales et élevages)

Des tests sont menés afin d'adapter les systèmes de cultures aux contraintes (act.31).

En **cultures pluviales**, les agriculteurs ont expérimenté :

- en année 1, l'association avec des légumineuses (pour lutter contre le *striga* qui se développe sur sol pauvre). Les légumineuses améliorent en effet la fertilité des sols. Les associations ont été mises en place en bandes ou lignes alternées (mil-arachide par exemple).
- En collaboration avec le CIRAD, les MAB (Microorganismes Autochtones Bénéfiques) sur la culture d'arachide.
- Sur l'ensemble des sites, la RNA (régénération naturelle assistée), qui est une technique d'agroforesterie qui consiste à identifier et protéger les repousses naturelles d'espèces forestières contribuant à l'équilibre et à l'amélioration des parcelles de cultures.

En **système maraîcher**, dans les nouveaux sites d'intervention, les agriculteurs ont testé en année 1 et ont appliqué des pratiques agroécologiques pour faire face aux contraintes :

- pépinières sur pilotis (pour bénéficier de plants sains et vigoureux à repiquer),
- fumier recyclé (pour limiter les enherbements liés à l'utilisation de fumier brut),
- biopesticides (pour lutter contre les ravageurs),
- cultures en cuvettes (pour optimiser la gestion de l'eau et de fertilisants)

Ils ont également testé les MAB en collaboration avec le CIRAD, sur les cultures d'aubergine, de piment etc.

En ce qui concerne l'élevage, les activités n'ont été lancées qu'en année 3 suite à une mission de cadrage pour opérationnaliser le plan d'action qui concerne les ovins.

Pépinière sur pilotis - Mbamane

Expérimentation - bio-activateur de croissance à base de moringa

Cultures en bandes alternées (mil - arachide)

Formation fumier recyclé - Mbam

Mémo Technique sur la pépinière sur pilotis

Description des réalisations…

<u>Transfert de compétences pour une maîtrise des techniques de production (maraîchage, cultures pluviales et élevage)</u>

Pour assurer le transfert de compétences aux agriculteurs (act.32), les techniciens utilisent des aides pédagogiques : les fiches POM (Procédures, Outils, Méthodes). Dans le cadre du PRPA, les fiches POM ont été élaborées sur la base du travail réalisé au cours de la phase pilote (PRPM). Actuellement, l'équipe dispose de 17 fiches POM pour animer des séances de formation sur des pratiques agro-écologiques, de 8 fiches POM pour animer des séances de formation sur les itinéraires techniques de cultures et 2 fiches POM pour animer les formations portant sur les techniques de conduite d'élevage. Les fiches POM concernant l'élevage sont toujours en cours d'élaboration conformément au plan de formation établi avec les services techniques

Nombre cumulé de présences	Darou Fanaye Diop	Keur Ousmane Kane	Tawa Fall	Taïf	Mbamane Jaraaf	Ngouloul Sérère
Maraîchage						
Association des cultures	0	0	96	48	0	18
Biofertilisant liquide	0	0	2	0	20	22
Biopesticides	0	0	305	188	118	63
Confection de planches	0	0	46	18	15	18
Cultures en cuvette	0	0	0	0	21	24
Fumier recyclé	0	0	131	49	61	84
ITK	60	60	649	150	109	62
Pépinière au sol	52	48	61	64	15	18
Pépinière d'arbres fertilitaires	41	35	70	0	24	30
Pépinière sur pilotis	0	0	67	51	24	25
Production de bulbilles	0	0	213		49	22
Rotation des cultures	0	0	0	44	36	17
Récolte et de conservation de l'oignon	0	0	56	27	0	0
Technique de taille des haies vives	0	0	0	0	28	0
Tuteurage des cultures	0	0	0	33	0	0
Grandes cultures						
Bandes et lignes alternées	9	8	17	16	14	14
Elevage						
Aménagement de la bergerie	37	27	55	15	24	22

Résultat 3 : Amélioration des systèmes de cultures-élevages et professionnalisation des familles.

Suivi technico-économique

Formation sur la tenue d'un cahier de gestion

Activités		Réalisations à fin décembre 2019				Taux de réalisation
A33. Suivi des applications et mesure des résultats sur le plan technico-économique	◉	Suivi Technico-Economique réalisé auprès d'un échantillon de 55 producteurs en grandes cultures et 61 producteurs en maraîchage				101 %
			Baba Garage	Fatick	Taïf	
		Taux d'application des pratiques agroécologiques	72 %	60 %	81 %	
		Superficie moyenne emblavée par producteur	288 m²	218 m²	216 m²	
		Production moyenne par producteur (saison maraîchage saison sèche)	955 kg	534 kg	586 kg	
		Rendement moyen (saison maraîchage saison sèche)	2,66kg/m²	1,73 kg/m²	2,71 kg/m²	
		Taux moyen d'application des pratiques producteurs agroécologiques de 71%				
A34. Transfert d'outils simples de gestion	◉	Formation sur la tenue d'un cahier d'enregistrement (tous les sites d'intervention) 67 cahiers mis en place, remplis et suivis.				N/A
A35. Conseil de gestion	◉	67 producteurs utilisent un outil simple de gestion soit 14,5% des 462 33 comptes de marge élaborés à Mbamane (5 TPE), Ngouloul (5 TPE), DFD (6 TPE), KOK (6 TPE), Tawa Fall (6 TPE) ,Taïf (5 TPE). 462 producteurs bénéficient du conseil de gestion élaboré à partir des comptes de marge et du dispositif STE à travers les bilans de campagne, les restitutions individuelles et collectives				150 % 129 %

AGRISUD INTERNATIONAL SÉNÉGAL

Projet de Redynamisation de la Production Agricole des exploitations familiales des régions de Diourbel et Fatick

Producteur : **Sokhna Guèye**
Age : 47
Groupement : GIE Bokk Jom Takku Liguèye

Village : Tawa Fall
Commune: Baba Garage

Département : Bambey
Région : Diourbel
Campagne : 2017/2018
Nombre de mois 6
Superficie (m2) : 238

Spéculations	Nombre de cycles
Oignon	1
Tomate	1
Laitue	1
Aubergine	1
Navet	1

Résultats globaux

Total dépenses :	29 100 FCFA
Total produits :	160 477 FCFA
Dont ventes :	129 237 FCFA
Marge	131 377 FCFA

Constats
Dépenses et produits = **10** fois situation de référence (développement des activités)
Marge sup. à la moyenne du village (**81862 FCFA**)

Constats
2 principaux postes de dépenses = **eau** et **semences**
Augmentation des charges en **eau** due au développement des activités
Dépenses de transport non négligeables liées à la commercialisation de la tomate et de l'oignon principalement sur BBG

Recommandations
Poursuivre les pratiques économes en eau : paillage, fumure organique, association de cultures
Pour les semences, poursuivre les pratiques d'optimisation de la levée des semis comme la pépinière sur pilotis
Vendre bords champs si possible pour éviter les déplacements au marché (coût + perte de temps pour l'entretien des cultures)

Constats
Les légumes sont en grande majorité destinée à la vente (marché BBG et bords champs)
Néanmoins **1/5** des produits = autoconsommations

Recommandations
Maintenir cette configuration qui allie chiffre d'affaires et autoconsommation.

Fiche de restitution de conseil de gestion

Description des réalisations…

Suivi des applications et mesure des résultats sur le plan technico-économique

Le (STE) suivi technico-économique (act.33) permet de mesurer des indicateurs techniques (rendements) et économiques (marges) auprès d'un échantillon de producteurs.

En grandes cultures, le suivi technico-économique a porté sur 4 cultures (mil, arachide, niébé, pastèque) auprès d'un échantillon de 55 producteurs.

En maraîchage, le suivi a porté sur 8 cultures (aubergine douce, jaxatu, piment, poivron, tomate, laitue, oignon, navet) auprès d'un échantillon de 61 producteurs. Les données relevées dans les fiches STE concernent tant les résultats techniques (superficies, précédents culturaux, pratiques, rendements…) que les résultats économiques (charges, produits, calculs de marge…).

Le suivi repose sur l'enregistrement par les producteurs des données clés (spéculations, pratiques, superficies, quantités récoltées, charges, produits), leur transmission au technicien puis leur saisie dans une base de données pour analyse. Les analyses sont partagées avec les agriculteurs pour décider des suites à donner (aide à la décision).

Transfert d'outils simples de gestion

Pour un transfert d'outils simples de gestion (act.34), les producteurs ont reçu des formations en matière de tenue de cahier d'enregistrement des données économiques de leur exploitation.

67 cahiers d'enregistrement ont été mis en place avec les producteurs et leur remplissage est suivi régulièrement. Ces cahiers permettent de compléter les informations relevées sur les fiches de suivi technico économique. Ils servent de support pour élaborer les comptes de marge à la fin de la campagne.

Conseil de gestion

Le conseil de gestion (act. 35.) est réalisé sur la base (i) des informations renseignées par les 67 producteurs dans leurs cahiers de gestion et (ii) des relevés de suivi technico-économiques réalisés par les techniciens.

L'analyse de ces informations est réalisée de manière saisonnière et restituée aux producteurs à l'occasion de bilans de campagne et de restitutions individuelles :

- 18 restitutions collectives et 143 restituons individuelles en cultures pluviales ;
- 6 bilans de campagnes, 6 restitutions collectives et 58 restitutions individuelles en maraichage
- 6 restitutions du diagnostic anacarde
- 6 restitutions collectives en élevage.

Résultat 4 : Valorisation des productions agricoles des familles.

Vannage de l'arachide—Ngouloul

Atelier interprofessionnel - Taïf

Activités		Réalisations à fin décembre 2019	Taux de réalisation
A41. Mise en œuvre d'un système d'information marché (SIM) pour une orientation des choix de production / ventes	◉	Elaboration d'une base de données SIM. 76 bulletins SIM publiés au profit de 462 TPE (zones de Baba Garage, Fatick et Taïf).	100 % 152 %
A42. Dynamisation des filières (diversification des débouchés, transformation, logiques interprofessionnelles)	◉	195 mises en relation entre producteurs et opérateurs de marchés qui se sont soldées par des écoulements effectifs : 48 761kg au total (aubergine, tomate, navet, niébé, noix de cajou, arachide, piment, citron) au profit de 275 TPE et 1 GIE (Mbamane). 6 ateliers interprofessionnels réalisés dans la zone de Baba Garage (37 participants) et dans la zone de Fatick (28 participants) et dans la zone de Taïf (41participants) Réalisation d'un diagnostic noix de cajou identifiant les potentialités de développement de cette filière. Mise en relation entre les groupements de Darou Fanaye Diop, Keur Ousmane Kane, Tawa Fall et Mbamane avec l'association ENDA – Made Sahel et l'ONG des villageois de NDEM pour la vente de 702 kg de graines et 1 472 kg de feuilles de moringa, 165 kg de feuilles d'oseille rouge, 491 kg de graine de Cassia occidentalis). 4 unités de transformation (3 séchoir solaire à Moringa et une unité de transformation et de traitement d'arachide) 82 femmes formées aux activités de transformation	100 % 200 % 136 %

Description des réalisations…

Mise en œuvre d'un système d'information marché (SIM) pour une orientation des choix de production / ventes

Un système d'information des marchés (SIM) a été mis en place pour permettre une orientation des producteurs dans leurs choix de production / ventes (act.41). Ce système s'est basé sur un diagnostic préalable des marchés où les agriculteurs sont amenés à écouler leurs produits.

Les données (prix des spéculations sur les marchés) sont relevées de manière hebdomadaire et retransmises dans des bulletins.

Des séances de formation (6 au total) ont été dispensées pour faciliter la compréhension et l'utilisation du bulletin SIM. A total 76 bulletins ont été édités, publiés et partagés avec les 462 agriculteurs des différents sites d'intervention.

Lecture d'un bulletin SIM

Dynamisation des filières (diversification des débouchés, transformation, logiques interprofessionnelles)

Dans le but de dynamiser les filières (act.42), un « réseau informel » composé d'organisations de producteurs, d'opérateurs de marché, de services d'encadrement de l'Etat, d'un centre de formation agricole et de collectivités locales s'est mis en place pour favoriser les échanges.

Six ateliers interprofessionnels portant sur les filières maraîchage et grandes cultures se sont tenus en année 1. Les acteurs de ces filières ont chacun pris des engagements dans les domaines les concernant. 195 mises en relation, impliquant 34 opérateurs de marché, ont également permis un meilleur écoulement des produits.

En dehors du moringa, 15 produits (aubergine, carotte, chou, citronnier…) représentant 48 761kg ont été écoulés par 275 TPE grâce à ces mises en relation

Pour mieux valoriser les produits issus des exploitations, les activités de transformation ont été introduites avec l'appui du CEAS. Une enquête d'intérêt portant sur le moringa a été menée auprès des TPE de DFD, KOK et Mbamane. Les résultats issus de ces enquêtes ont conduit, avec l'expertise du CEAS, à l'installation de trois séchoirs solaires pour valorisation de feuilles de moringa pour l'autoconsommation des familles. De même une unité de transformation et de traitement de l'huile d'arachide a été installée à Ngouloul pour améliorer la qualité de l'huile.

A ce stade l'objectif des unités de transformation est l'amélioration des qualités nutritionnelles des produits transformés destinés à l'autoconsommation. La valorisation commerciale des produits transformés pourra éventuellement être envisagée dans un second temps, une fois les techniques de transformation et la gestion de l'atelier bien maîtrisées.

Atelier interprofessionnel - Babagarage

Résultat 5 : Renforcement du tissu socio-professionnel local.

Visite d'échange RESFOR - Tawa Fall

Echanges avec le CIPA de Diourbel

Activités	Réalisations à fin décembre 2019		Taux de réalisation
A51. Diagnostic des groupements professionnels et détermination des axes de renforcement	◉	6 OP et 4 Associations des Usagers de Forage (ASUFOR) diagnostiquées. Création et formalisation du GIE de Ngouloul Sérère regroupant 60 exploitations agricoles familiales. Elaboration pour chaque structure d'un plan de renforcement.	100 % 100 % 100 %
A52. Transfert de compétences aux groupements pour la mise en œuvre de services	◉	Mise en œuvre des plans de renforcement – 4 formations dispensées dans chacun des sites : Formalisation d'un groupement ; Rôles et responsabilités des membres du bureau ; Conduite d'une réunion ; Outils de gestion. Mise en place d'un réseau de 36 RESFOR (Responsables de Formation)	100 % 150 %
A53. Renforcement du CIPA	◉	Elaboration du plan de formation en agro-écologie. Elaboration d'un plan d'accompagnement des formateurs. Aménagement du site : plantation de 200 filaos, 17 cocotiers et 20 pervenches. Appui à la formation de 29 élèves en 3 ans	98,5%
A54. Organisation de cycles d'apprentissage en agro-écologie et conseil de gestion	◉	Tenue de la 1ère session du cycle d'apprentissage « conseil en gestion pour une agriculture durable » en mai 2017 et de la 2ème session en février 2018.	100 %

Description des réalisations…

Diagnostic des groupements professionnels et détermination des axes de renforcement

Les groupements de producteurs constituent un élément important de la stratégie de pérennisation des acquis, notamment par les services qu'ils peuvent fournir à leurs membres. Leur diagnostic permet de connaitre leur identité, leur fonctionnement, leur niveau de formalisation, leur cohésion, leur efficacité dans les actions…. Il permet aussi d'identifier leurs forces et leurs faiblesses en réalisant une analyse SWOT.

A la suite de ce diagnostic un plan d'accompagnement est élaboré et validé avec les OP. Il permet de planifier les mesures correctives permettant de répondre aux contraintes des OP et de développer les services au bénéfice des membres. La mise en œuvre de ce plan d'accompagnement a permis :

- De légaliser les groupements de Tawa Fall, et de constituer et légaliser le groupement de Ngouloul Sérère.
- De systématiser les réunions périodiques des instances de toutes les OP : réunions mensuelles, assemblée générale bilan, assemblées extraordinaires de préparation de campagnes.
- De programmer les sessions de formation et de renforcement de compétences (cf. paragraphe suivant)
- De développer la mise en œuvre par les OP de divers services pour leurs membres :
  - mise à disposition des intrants,
  - gestion du petit matériel et des investissements,
  - facilitation de la commercialisation (signature de convention de vente avec Enda Madesahel pour les OP de DFD, KOK, Mbamane Jaraaf),
  - structuration de l'appui technique à travers des RESFOR,
  - gestion nettoyage des périmètres,
  - gestion des relations avec les ASUFOR, les autorités locales et les organisations de la société civile

Diagnostic participatif d'OP

Transfert de compétences aux groupements pour la mise en œuvre de services

Nombre cumulé de présences	Darou Fanaye Diop	Keur Ousmane Kane	Tawa Fall	Taïf	Mbamane Jaraaf	Ngouloul Sérère
Conduite de réunion	0	6	4	6	7	11
Outils de gestion OP	3	2	5	3	3	4
Rôles, responsabilités et profils des membres du groupement	0	4	7	7	6	8
Tenue d'un cahier d'enregistrement	12	8	16	27	18	17

Les formations prévues dans les plans d'accompagnement des OP ont été mises en œuvre. Elles contribuent à la bonne gestion et la transparence dans la vie quotidienne des OP. Les réalisations sont présentées dans le tableau ci-contre.

Les formations ont permis aux responsables des OP d'établir annuellement les situations financières des OP afin de pouvoir les restituer aux membres.

Aménagement paysager du CIPA

Appui à la communication du CIPA

Description des réalisations…

Renforcement du CIPA

Le CIPA, déjà appuyé dans le cadre de la phase pilote du projet, bénéficie d'un accompagnement pour améliorer sa capacité d'intervention (act.53).

Les formations en agroécologie dispensées par le centre ont été évaluées en fin d'année scolaire (2017 -2018 - 2019) par un examen théorique et pratique, pour émettre des propositions d'amélioration.

Une convention tripartite incluant le Centre de Formation Professionnelle (CFP) de Diourbel a été élaborée, ainsi qu'un plan d'action pour l'année scolaire 2017-2018. Ce dernier comprend deux axes : un plan de formation dispensé par l'équipe pédagogique du CIPA avec l'appui des intervenants du PRPA et un plan d'aménagement du site pour le rendre plus attractif.

A noter que le CFP dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Formation et d'Insertion a utilisé le site du CIPA pour les applications des pratiques. Ce projet a permis d'équiper le puits en pompe solaire et d'installer un poulailler.

Une formation en agro écologie a été dispensée au profit des formateurs du CFP.

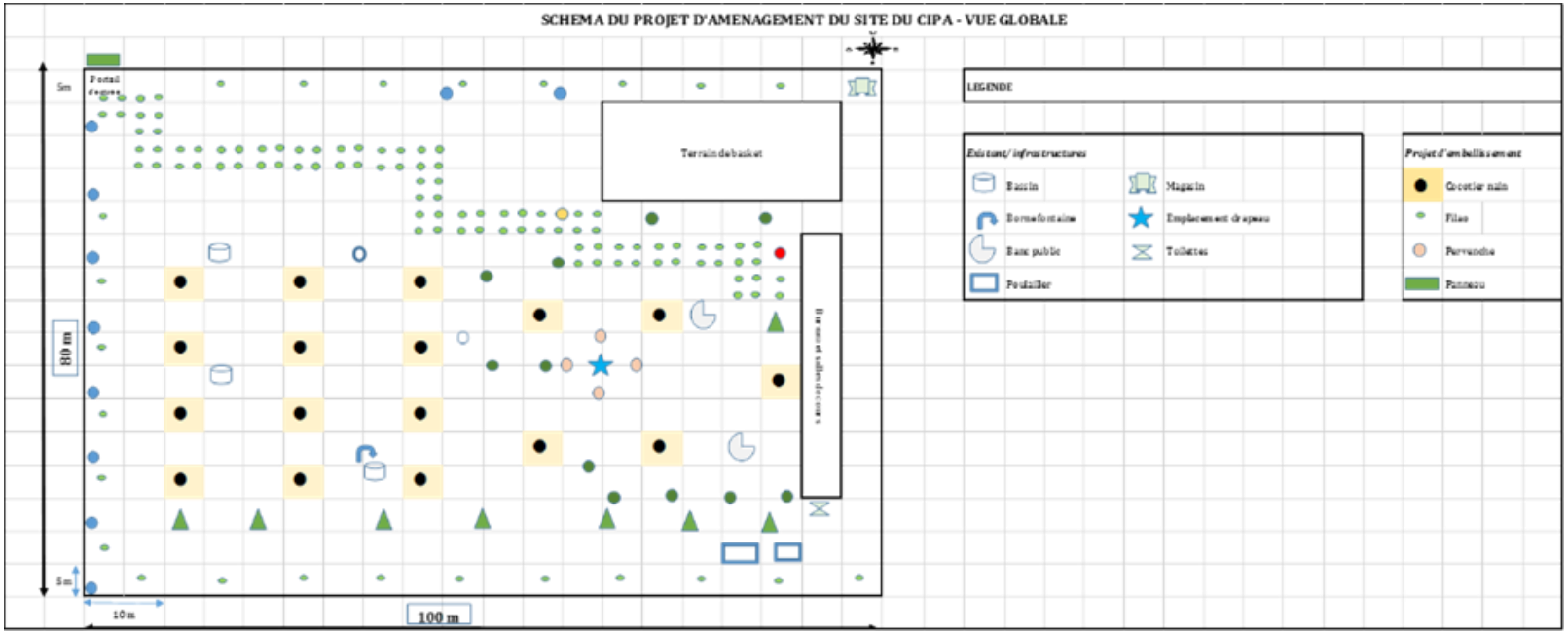

Animation des sessions de formation

Description des réalisations…

Organisation de cycles d'apprentissage en agro-écologie et conseil de gestion

Dans le cadre du renforcement du tissu socio-professionnel local, des cycles d'apprentissage sont programmés pour la promotion d'une agriculture durable (act.54).

Une première session de cycle a été organisée en mai 2017 regroupant 16 participants de 9 structures.

Contenu de la session 1 :

MODULE 1 : Fondamentaux

- Les TPE agricoles : exploitations et organisations professionnelles (OP)
- Les relations avec le milieu (focus sur l'agro écologie)
- La démarche globale de conseil de gestion

MODULE 2 : Conseiller pour adapter les systèmes de production aux contraintes

- Préalable : Etablir une situation de référence pour identifier les contraintes
- Les principes de gestion en agro écologie : sol, eau, plante et animal
- L'identification et la validation des pratiques agro écologiques

MODULE 3 : Conseiller pour améliorer les résultats des activités

- Préalable : Les notions clés en agro économie et les niveaux d'analyse
- Les outils de mesure des résultats des activités
- La veille sur le suivi des évolutions du milieu

Lors de cette première session, les participants ont créé leurs propres outils de collecte de données, les ont renseignés au travers des activités de terrain puis les ont analysés lors de la deuxième session, qui s'est déroulée en février 2018.

Contenu de la session 2 :

MODULE 1 : Reprise des fondamentaux et validation des travaux d'application

- La démarche globale de conseil
- Les TPE agricoles : exploitations et OP
- Les relations avec le milieu
- L'agro-écologie (focus sur la matrice contraintes -enjeux-principes-pratiques)

MODULE 2 : Conseiller pour améliorer les résultats des activités

- Reprise des notions clés d'agroéconomie et des indicateurs de résultats
- Validation des données collectées par les groupes de travail
- Analyses combinées (point théorique)
- Restitution aux producteurs (point théorique et « mise en situation »)

Les objectifs de cette deuxième et dernière session étaient de rappeler la démarche de conseil pour adapter les pratiques aux contraintes, comprendre la méthode des analyses combinées et disposer d'outils de restitution auprès des TPE.

Perspectives

Plan Interdépartemental pour une Agriculture Durable (PIAD)

L'intégration du PRPA dans le programme AGRITER s'est traduite par la recherche d'une plus grande insertion des actions du projet dans les dynamiques de développement des territoires concernés.

Dans cette démarche, Agrisud International a mis à disposition des Agences Régionales de Développement (ARD) son expertise et sa connaissance des problématiques du développement agricole local, pour faciliter et animer un processus de concertation d'acteurs visant la co-construction du Plan Interdépartemental pour une Agriculture Durable.

Son élaboration a été réalisée en 4 étapes :

- **Lancement du processus** dans le cadre d'un atelier de cadrage tenu à Fatick (14 mai 2019). Suite à cet atelier une réunion d'habilitation le 27 mai 2019 à Fatick a permis de découper le territoire en zones pour réaliser un diagnostic participatif.
- **Diagnostic participatif zonal** : 12 ateliers de diagnostic réalisés en juin - juillet 2019 dans les chefs lieu d'arrondissement en associant élus locaux (Maire et conseillers), groupements de femmes, services techniques, responsables de jeunes, représentants des maisons des éleveurs...
- **Restitution du diagnostic et planification**, lors de deux ateliers : un atelier de restitution le 14 octobre 2019 à Diourbel suivi de l'atelier de planification le 14 novembre à Fatick
- **Validation** lors d'un atelier de validation à Fatick.

L'élaboration du PIAD a permis **d'identifier les principales problématiques de développement de l'agriculture** au niveau des deux régions.

Ces problématiques sont multiples. Elles tiennent à la fois à des faiblesses des exploitations agricoles (faible niveau d'équipement, techniques de production et de gestion de l'activité inadaptées, faible niveau d'organisation pour l'accès aux intrants, la commercialisation et la transformation des produits…) et à des facteurs externes qui se traduisent par un accès contraint aux ressources nécessaires à la production (pression foncière liée à la croissance démographique, perte de fertilité des sols, irrégularité des précipitations, accès limité à l'eau productive, salinité des eux souterraine, dégradation des ressources forestières marquée par la disparition du couvert végétal, disparition des zones de pâturage et de parcours de bétails, conflits entre agriculteurs et éleveurs…).

L'élaboration du PIAD a aussi permis de structurer un programme cohérent pour faire face à ces problématiques et engager une dynamique de développement du secteur agricole. Ce programme est structuré en 3 grands axes présentés sous forme synthétique dans le tableau ci-dessous.

Axes	Objectifs	Résultats attendus
Renforcement des capacités des exploitations familiales	Promouvoir les bonnes pratiques agricoles	Développement de la pratique de l'agro-écologie, agroforesterie et de l'intégration élevage-agriculture chez les EAF
	Améliorer l'accès aux intrants et équipements	Production locale de semences certifiées Amélioration de l'accès aux équipements agricoles
	Améliorer la valeur ajoutée des productions	Transformation et conservation locales des produits agricoles Désenclavement des sites de production
Renforcement de la gouvernance des ressources naturelles	Améliorer la gestion des terres	Clarification des possibilités d'usage des sols par l'élaboration de POAS, la sensibilisation des acteurs sur les lois et textes relatifs à la gestion foncière Réaffectation des périmètres maraichers non fonctionnels Prise en compte de la dimension agricole dans les politiques économiques locales
	Asseoir une gestion concertée des ressources forestières	Comités Inter-villageois de gestion des ressources naturelles Sensibilisation des Collectivités territoriales sur l'aménagement des forêts et la gestion durables des ressources naturelles Forets communautaires et de bois villageois Redéfinition des zones de pâturage et de parcours de bétail Conventions locales pour la gestion de l'environnement et des ressources naturelles
	Promouvoir une bonne gestion de l'eau productive	Bassins de rétention d'eau de pluie Forages agricoles et/ou à usage multiple Systèmes d'irrigation Développement de l'approche GIRE
Promotion des jeunes entrepreneurs agricoles	Promouvoir l'agroécologie auprès des jeunes agriculteurs	Journées portes ouvertes Forums sur l'agroécologie Conférences à l'attention des collégiens, lycéens et étudiants
	Renforcer les structures de formation des jeunes	Modules en agro écologie et gestion de l'environnement dans les structures locales de formation agricoles
	Faciliter l'accès au financement	Produits de financement adaptés au niveau des IMF, fonds dédié aux jeunes entrepreneurs agricoles Accompagnement des jeunes dans l'élaboration de projets agro écologiques

L'élaboration du PIAD constitue une base importante pour la coordination du développement du secteur agricole elle ne constitue toutefois qu'une étape préalable – celle de la planification – à l'étape de mise en œuvre des axes de développement identifiés.

Les enjeux pour la mise en œuvre sont de plusieurs ordres :

- L'appropriation du PIAD par l'ensemble des parties prenantes ;
- La déclinaison opérationnelle des axes du PIAD à une échelle plus locale, en tenant compte des spécificités propres à chaque zone du territoire ;
- La disponibilité des moyens (matériel, financier, humains…) et des compétences techniques (agro-écologie, agroforesterie, élevage), administratives (passation de marchés, gestion de projets d'infrastructures, gestion du territoire et des ressources naturelles…), pédagogiques (ingénierie de formation, animation…), nécessaires à la mise en œuvre des actions.

La mise en œuvre du PIAD doit donc se réfléchir comme un processus de long terme, associant une grande diversité d'acteurs aux compétences et domaines d'expertise complémentaires.

La phase suivante du PRPA (2020-2023) s'inscrit dans cette vision et n'a pas l'ambition de répondre à l'ensemble des enjeux. Elle sera structurée pour répondre aux **enjeux du changement d'échelle de la transition agro-écologique** en ciblant **quatre niveaux d'intervention** complémentaires :

- Le niveau de l'**exploitation** et des zones de production : aménagement des sites, embocagement, hydraulique agricole, pratiques agro-écologiques, diversification des activités (maraîchage, vivrier, fruitier, élevage, transformation…), professionnalisation des agriculteurs / entrepreneurs, appui à la commercialisation, organisation
- Le niveau des **relais de démultiplication** pour le passage à l'échelle : création de réseaux du réseau des Responsables de Formation (RESFOR), formation et renforcement des acteurs locaux (services techniques, réseau des agro-écologistes de la région de Fatick, responsables de projet …), renforcement du CIPA (formation aux pratiques agricoles pour les jeunes),
- Le niveau du **territoire** : appui à la mise en place d'une stratégie de développement territoriale au niveau de l'Entente départementale : le PIAD - Plan Interdépartemental pour une agriculture durable, avec plusieurs axes (promotion de l'agro-écologie, gouvernance des ressources naturelles, promotion de l'entrepreneuriat agricole pour les jeunes en particulier…).
- Le niveau **national** : plaidoyer multi-acteurs (ONG, OP, Chercheurs, secteur privé…) pour la transition écologique dans le cadre de la DyTAES –Dynamique pour une transition agro-écologique du Sénégal